
Sensibilisation et manifestation

Conseil Général de Savoie

Château des Ducs de Savoie
BP 1802
73018 Chambéry
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Aline Thomas
aline.thomas@cg73.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du Plan de Prévention, le Département mène une action afin de réduire les quantités de déchets lors des manifestations.

Cette action porte sur deux volets :

- la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) a mis en place un pack éco-événement Savoie dans le cadre d'un label régional « Manifestations sportives Développement Durable », accordé aux manifestations qui en font la demande, à condition qu'elles s'engagent dans une démarche de développement durable et qu'elles répondent à un certain nombre de critères, notamment sur la gestion des déchets.
- les manifestations organisées ou subventionnées par le Conseil général (par exemple les estivales en Savoie, les Trophées de Savoie...). Il serait envisageable de mettre en place des actions de prévention et de gérer au mieux les déchets produits lors de ces manifestations.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Pour toutes les manifestations organisées ou subventionnées par le Département, et les manifestations sportives gérées par la DDCSPP, le Conseil général est associé afin de proposer des outils d'aide à la gestion des déchets, en partenariat avec les EPCI à compétence collecte et traitement du territoire.

Objectifs du travail :

- Suivre le pack éco-événement qui contient des fiches pratiques, pouvant être prêtés à tous les organisateurs de manifestations.
- Mettre à disposition des organisateurs un carnet d'adresse des collectivités compétentes en matière de collecte et traitement des déchets sur le territoire concerné par la manifestation.
- Proposer une fiche "déchets" pour aider les organisateurs de manifestations dans l'organisation de la gestion des déchets et proposer des conseils sur la prévention.
- Proposer une fiche "contact partenaires" afin de préciser les associations ou autres organismes susceptibles d'intervenir et/ou d'aider lors d'une manifestation éco-responsable.

Résultats quantitatifs

Nombre de réunions organisées par le Conseil général :

Année 2 (janvier 2011 à mi-2012) : 4

Objectif Année 3 (mi-2012 à décembre 2013) : 4

Nombre de manifestations labélisées éco-responsable :

Année 2 (janvier 2011 à mi-2012) : 10

Objectif Année 3 (mi-2012 à décembre 2013) : 15

Résultats qualitatifs

- Création d'outils d'aide à la gestion des déchets lors de manifestation : une fiche "déchets", une fiche "contact collectivité" et une fiche "partenaires locaux". Ces fiches seront réunies dans un guide à destination des organisateurs de manifestation.

- Organisation de groupe de travail : Ce groupe de travail permet de réunir les collectivités savoyards pour présenter le pack éco-événement et permet d'impliquer les collectivités dans les manifestations locales.

- Renforcement des critères d'éco-conditionnalités : Différentes directions travaillent pour renforcer les critères d'éco-conditionnalités des manifestations organisées ou subventionnées par le Conseil général.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

20% d'un ETP

Moyens financiers

sans objet

Moyens techniques

sans objet

Partenaires mobilisés

Ministère des sports (DDCSPP)

EPCI en charge des déchets

Différentes Directions du Conseil général

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

sans objet

Difficultés rencontrées

La DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) porte le Pack éco-événement.

Recommandations éventuelles

sans objet

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ASSOCIATIONS | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Juin 2012

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

France-Noëlle LEFAUCHEUX

france-noelle.lefauchaux@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes